

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt et un, le 25 février à 18h15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Foyer Georges Brassens à BEAUCOURT, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Florence PFHURTER, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires**, Hervé FRACHISSE **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et messieurs Lounès ABDOUN SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Catherine CLAYEUX, Gérard FESSELET, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Emmanuelle PALMA GERARD, Cédric PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Jérôme TOURNU, et Bernard VIATTE.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN SONTOT à Daniel BOUR, Chantal BEQUILLARD à Thomas BIETRY, Hamid HAMLIL à Virginie REY, Emmanuelle PALMA GERARD à Fatima KHELIFI, Cédric PERRIN à Anaïs MONNIER et Bernard VIATTE à Hervé FRACHISSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 18 février	Le 18 février	En exercice	50
		Présents	39
		Votants	44

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Patrice DUMORTIER est désigné.

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs.

2021-02-18 Marché de travaux d'agrandissement du Bâtiment d'accueil et création d'un village d'entretien sur le site des cabanes de Joncherey

Rapporteur : Sandrine LARCHER

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 25 février 2021,

Dans le cadre de la compétence Tourisme, la Communauté de Communes du Sud Territoire a signé un bail commercial avec la société des Cabanes des Grands Reflets le 01 avril 2016, relatif

notamment au bâtiment d'accueil (baptisé Eco-hutte) de 250 M² environ ainsi qu'à l'espace dédié aux places de parking.

Le succès croissant de cet équipement depuis plus de 3 ans génère un besoin de surface complémentaire que ce soit en termes d'accueil mais aussi de stockage.

Dans ce cadre, une consultation a été lancée pour un marché de travaux pour l'agrandissement du bâtiment d'accueil et la création d'un espace de stockage attenant à ce bâtiment.

Ce marché, publié le 20 janvier 2021, est divisé en 11 lots :

Lot n°01 : Terrassement

Lot n°02 : Maçonnerie

Lot n°03 : Charpente bois – Couverture - Etanchéité

Lot n°04 : Plâtrerie - Isolation

Lot n°05 : Chape – Isolation de sol

Lot n°06 : Electricité

Lot n°07 : Menuiserie Alu

Lot n°08 : Menuiserie Bois

Lot n°09 : Climatisation

Lot n°10 : Serrurerie - Métallerie

Lot n°11 : Peinture

La commission d'appel d'offres, réunie le 25 février 2021, a décidé d'attribuer le marché aux entreprises listées ci-dessous :

Le Lot 01 Terrassement à l'entreprise Trommenschlager pour un montant de 4150 € HT,

Le Lot 02 Maçonnerie à l'entreprise Cavalli pour un montant de 14 426 € HT,

Le Lot 03 Charpente Bois à l'entreprise Binkert pour un montant de 82 799 € HT,

Le Lot 04 Plâtrerie-Isolation à l'entreprise Curti pour un montant de 8 568 € HT,

Le Lot 05 Chape-isolation de sol à l'entreprise Technochape pour un montant de 3 038 € HT,

Le Lot 06 Electricité à l'entreprise CB Elec pour un montant de 4 742 € HT,

Le Lot 07 Menuiserie Alu à l'entreprise France Fermetures pour un montant de 18 620 € HT,

Le Lot 08 menuiserie bois à l'entreprise Salvador pour un montant de 4 355 € HT,

Le Lot 09 Climatisation à l'entreprise Daval pour un montant de 5 245 € HT,

Le Lot 10 Serrurerie Métallerie à l'entreprise SMC pour un montant de 15 762 € HT,

Le Lot 11 Peinture à l'entreprise Les peintures réunies pour un montant de 2 470 € HT,

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de prendre acte de l'attribution par la commission d'appel d'offres du marché aux entreprises citées ci-dessus aux montants indiqués, comme étant les offres économiquement les plus avantageuses,**
- **d'autoriser Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à ce marché.**

Envoyé en préfecture le 05/03/2021

Reçu en préfecture le 05/03/2021

Affiché le



ID : 090-249000241-20210225-2021_02_18-DE

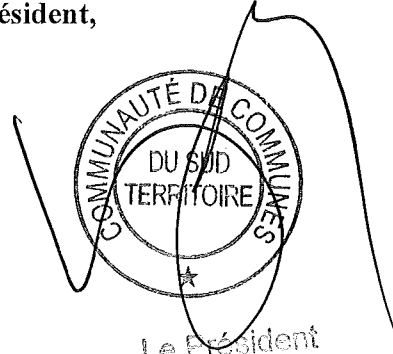
Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 05/03/2021

Le Président



Le Président,


Le Président
Christian RAYOT